

FORMATION « Assistant(e) De Vie aux Familles » (A.D.V.F.)

PUBLIC

Personne travaillant ou ayant le projet de travailler dans les services d'aide à la personne voulant se qualifier ou se pré qualifier au titre ADVF

OBJECTIFS

Acquérir les compétences techniques et relationnelles nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant(e) de Vie aux Familles

CONTENU

Assister les personnes dans la réalisation des actes de leur vie quotidienne

- Prendre contact, créer et maintenir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
- Organiser les tâches à accomplir en accord avec la personne et en s'adaptant au contexte
- Faire face aux situations d'urgence
- Contribuer au maintien de l'autonomie physique et intellectuelle, mettre en œuvre les techniques et les gestes professionnels dans l'aide à la toilette, à l'habillage, aux déplacements et à l'alimentation.

Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

- Etablir le premier contact, communiquer, assurer le relais des parents à chaque intervention
- Organiser le temps et les activités avec un ou plusieurs enfants
- Assurer la sécurité des enfants
- Accompagner la socialisation et les apprentissages de base
- Assurer le lever, le coucher, la toilette, l'habillage et le repas.

Assister les personnes dans la réalisation de leurs tâches domestiques

- Aider la personne à entretenir son espace de vie, son linge, faire les courses, préparer les repas.

Pour tous les modules : - Vérifier son travail et en rendre compte

- Communiquer et établir des relais.

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active et participative, alternance d'apports théoriques (centre) et de mises en situation (stages pratiques en entreprise). Evaluation finale

INFOS PRATIQUES

Groupe minimum 10 participants à 17 participants maximum

Durée : 840h dont 560h en centre et 280h en entreprise - **Rythme** : 35h hebdomadaire

Lieu : Lamastre

Dates : A définir

VALIDATION

Certification au titre ADVF (en totalité ou en partie)

FINANCEMENT

D.I.F. – CPF - Plan de formation interne entreprise - Autofinancement

